MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

Arrêté portant règlementation de la circulation et interdiction de stationner au droit des travaux sur la VC n°23 Plaza Ondoa à BRISCOUS
N° A012-18

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'en raison des travaux d'extension des réseaux ENEDIS, GRDF et FT pour la viabilisation de la résidence Akerreta, la société COREBA Mr Patrick MALLET, zone Pignadas 64240 HASPARREN, demande l'autorisation de règlementer la circulation et d'interdire le stationnement au droit des travaux sur la VC n°23 Plaza Ondoa à Briscous.

ARRETE

Article 1er : La règlementation de la circulation et l'interdiction de stationner au droit des travaux sur la VC n°23 Plaza Ondoa est accordée à la société COREBA pour une durée de 4 semaines à compter du **Lundi 22 janvier 2018 jusqu'au Vendredi 16 février 2018. La circulation sera alternée manuellement.**

Article 2 : La société COREBA effectuant les travaux, sera chargée de règlementer la circulation et mettra en place les panneaux appropriés pour indiquer aux usagers les dispositions de l'article ci-dessus et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Société COREBA – Hasparren
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren

BRISCOUS le 18 Janvier 2018

Le Maire,

Fabienne AYENSA

MAIRIE DE BRISCOUS
BESKOITZEKO HERRIKO ETXEA - 64

Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07
Courriel : mairie@briscous.fr
Site : http://www.briscous.fr ou http://www.beskoitze.fr